

REPUBLIQUE DU BENIN

**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA
DIASPORA**

Genève, 18 – 19 juin 2013

====§====

***SESSION SUR LE THEME : « DIASPORAS ET
DEVELOPPEMENT ».***

====§====

**INTERVENTION DE S.E. MONSIEUR Nassirou BAKO-
ARIFARI
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE
L'INTEGRATION AFRICAINE, DE LA FRANCOPHONIE
ET DES
BENINOIS DE L'EXTERIEUR**

-----o§o-----

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais marquer ma gratitude au Directeur Général de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), **Monsieur William Lacy SWING** et l'ensemble du personnel de l'Organisation, pour l'excellente préparation de la présente conférence.

Monsieur le Président,

Les migrations sont de l'essence même de la vie des hommes, des peuples et des civilisations.

Le sous-thème : **“Diasporas et développement”** prévu dans le programme de la présente conférence revêt une grande importance, comme c'est le cas pour les autres sous-thèmes.

En effet, les migrations offrent un potentiel inestimé à la fois, pour les pays d'accueil, et les pays de provenance.

C'est pourquoi, des politiques, stratégies et programmes cohérents méritent d'être élaborés et mis en œuvre dans ce domaine à l'image de ce que fait l'Organisation Internationale pour les Migrations avec les membres et les institutions partenaires, par l'élaboration de politiques et instruments qui servent de cadre d'action.

Je mentionnerai, à titre d'exemple, le Programme « Migration pour le Développement en Afrique (MIDA) », déjà mis en œuvre par plusieurs pays africains et qui a enregistré des résultats très appréciés.

Les objectifs de ce programme du point de vue du Bénin sont importants, en ce sens qu'il permet de mobiliser et de capitaliser les compétences des diasporas africaines situées dans différents pays et régions du monde en faveur du développement économique et social des pays de provenance.

En effet, les expériences, expertises et capacités entrepreneuriales et les ressources financières des membres des diasporas peuvent être utilisées, de façon bénéfique, en appui aux initiatives de développement économique et social dans les pays en développement et les Pays les Moins Avancés, en particulier.

Les mécanismes et outils juridiques, institutionnels et techniques appropriés qui devront sous-tendre les actions identifiées sont, entre autres :

- l'élaboration et la mise à jour de la base de données sur les profils et compétences des membres des diasporas, au niveau des pays et régions ;

- la formulation de politiques et programmes nationaux régionaux et internationaux favorisant l'utilisation des compétences des membres des diasporas.

Aussi, voudrais-je souligner le rôle capital que jouent les transferts de fonds effectués par les membres des diasporas en direction des pays de provenance.

On estime à environ **vingt-quatre milliards neuf cent millions (24.900.000.000) de dollars américains** le montant des fonds transférés des pays d'accueil par les travailleurs migrants provenant des PMA, selon les estimations de la Banque Mondiale.

Je voudrais partager avec cette auguste assemblée, l'expérience de la République du Bénin en matière de gestion de sa diaspora à l'étranger.

Au Bénin, la prise en compte des questions liées à la migration / diaspora dans l'agenda de développement a été faite initialement à travers la Déclaration de Politique de Population de 1996 révisée en 2006, et réaffirmée dans d'autres documents de politique de développement, comme :

- les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme, Bénin 2025 (année 2001) ;
- le Programme d'Action du Gouvernement 2001-2006 ;
- l'inscription du MIDA - Bénin au Programme d'Investissement Public (PIP) depuis 2002 ;
- les Orientations Stratégiques de Développement 2006-2011 ;
- les Documents de stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (2007-2009 & 2011-2015).
- le Plan Stratégique pour la Mobilisation des Béninois de l'Extérieur (2012).

Pour le Bénin, l'intégration des questions de migration/diaspora dans la planification du développement, en tant que processus technique, systémique et mobilisation des différentes parties

prenantes et d'expertise, revêt une grande importance et mérite d'être soutenue.

La diaspora béninoise s'est particulièrement illustrée dans la réalisation d'importantes infrastructures communautaires, notamment **les ouvrages d'adduction d'eau**, la construction de salles de classe ainsi que des dispensaires et maternités, la fourniture d'équipements et de matériels socio-éducatifs et sanitaires, estimés à environ **200.000 de dollars US par an**, de 2004 à 2012.

De même, le Programme MIDA-BENIN, mis en place en partenariat avec l'OIM a produit des résultats appréciables.

Grâce à ce programme, le Bénin dispose d'un répertoire des besoins en expertise scientifique et technique, d'un site web dédié au transfert de compétences et d'une base de données.

La République du Bénin abrite le Siège de l'Observation International pour les Transferts de Fonds des Travailleurs Migrants des PMA (OITFM), qui sert de cadre de référence et d'instrument opérationnel de promotion des initiatives facilitant l'accroissement des fonds des travers migrants provenant des PMA et installés dans d'autres pays.

Il vise également à développer la confiance entre les travailleurs migrants des PMA (de différents niveaux de qualification et de revenus) et leurs pays de provenance, en vue de leur contribution aux activités de développement économique et social.

Il me paraît utile de souligner la nécessité que les initiatives et produits développés par l'OITFM et les pays membres, dans un esprit et une vision de partenariat public-privé et de solidarité internationale soient soutenus véritablement par leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Enfin, je forme le vœu que les recommandations pertinentes qui seront formulées à l'issue des travaux de la présente conférence soient mises en œuvre de façon effective et cohérente et les résultats évalués périodiquement.

Je vous remercie de votre aimable attention.